



DECLARATION A REMPLIR EN VUE DE LA DELIVRANCE D'UNE CARTE GRISE

- CG.121 -
À remplir par le demandeur
(sans rature ni surcharge)
et à déposer ou à adresser
au bureau du guichet unique de
la DITT

Cet imprimé doit être rempli en lettres capitales.

Formulaire à remplir par tout propriétaire de véhicule automobile dans l'un des cas ci-après (cocher l'une des cases) :

- Déclaration de mise en circulation
 Déclaration de changement de domicile
 Demande de duplicata

Voir au verso les indications et recommandations très importantes à lire attentivement avant de remplir le formulaire.

LE VÉHICULE

N° d'immatriculation : _____

Marque: _____ Genre : _____ Type : _____

N° de série : _____ Appellation commerciale : _____

Date de 1^{ère} mise en circulation : _____ Couleur dominante : _____

LE DEMANDEUR

Mr Mme Mlle Sté Autre : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Nom d'usage : _____ Date de naissance : _____ Tél : _____

Adresse domicile : N° : _____ Nom de rue, avenue, lot, route, tribu : _____

N° d'appt. : _____ N° d'étage : _____ Immeuble, bât. rés. : _____

Quartier : _____ Commune : _____

Adresse postale : N° de la BP : _____ Commune : _____ Code postal : _____

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

SIGNATURE(s) DU ou DES DEMANDEUR(s)

Fait à, le.....

*Pour les entreprises : Nom, qualité du signataire et cachet de l'entreprise (si existant).
 Si le demandeur est mineur, ajouter : Nom et signature du représentant légal du mineur.*

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS PEUVENT ETRE DEPOSES

PIECES A FOURNIR		Déclaration de mise en circulation	Changement d'adresse de domicile	Demande de duplicata
1	Original de la carte grise (même détériorée)	X	X	X
2	Le certificat d'importation des douanes si véhicule importé	X		
3	Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)	X	X	
4	Photocopie d'une pièce justificative de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, de téléphone, quittance de loyer, bail...)	X	X	
5	Le certificat de cession si la carte grise originale n'est pas au nom du demandeur	X		
6	La notice descriptive du véhicule et son attestation de conformité répondant au code de la route de Nouvelle-Calédonie	X		
7	Un moyen de paiement ¹	X		X
8	Déclaration sur l'honneur de perte ² ou de vol ³ de la carte grise (uniquement si le véhicule a déjà été immatriculé en Nouvelle-Calédonie).			X

SE MUNIR D'UN MOYEN DE PAIEMENT (chèque ou espèces)⁴

A titre indicatif, un tableau présentant le montant de la redevance à payer est disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc

Remarque : Si demande d'envoi du permis par voie postale, joindre **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellé aux nom, prénom(s) et adresse du demandeur. **Attention, la DITTT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**

¹ Seul le paiement par chèque ou espèces est accepté. Attention si la demande de document administratif est adressée à la DITTT par voie postale, seul le mode de paiement par chèque sera accepté. A titre indicatif vous trouverez sur le site : www.dittt.gouv.nc le montant de la redevance à acquitter qui est fonction de la puissance de votre véhicule.

² Formulaire disponible sur le site : www.dittt.gouv.nc ou à l'accueil de la DITTT.

³ Tout récépissé pour une déclaration de vol est établi par les autorités de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.

⁴ L'édition d'une nouvelle carte grise est gratuite **uniquement** dans le cadre d'un changement d'adresse de domiciliation.